

Nom de l'école  
POMMIER

Adresse ST MARTIN  
DU MONT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Du 12 /02/2024**



| MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE          |         |        | Représentant                        |
|-----------------------------------------------------|---------|--------|-------------------------------------|
| Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Vuillaume |         |        |                                     |
| MEMBRES VOTANTS                                     |         |        |                                     |
| NOM                                                 | Présent | Excusé | Représentant                        |
| Directeur de l'école - Président : Agnès CHAPOUTOT  | x       |        |                                     |
| Maire : Brigitte DONGUY                             |         | x      |                                     |
| Conseiller municipal : Cécile COTE                  | x       |        |                                     |
| ENSEIGNANTS DE L'ECOLE                              |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
| Carole CRASSIN                                      | x       |        |                                     |
| Béatrice PONCET                                     | x       |        |                                     |
| Stéphanie CHENAVAZ                                  | x       |        |                                     |
| Véronique JEAN                                      |         | x      |                                     |
| Sandrine CORDOVADO                                  | x       |        |                                     |
| Nathalie SANSONE                                    | x       |        |                                     |
| Maxime SERFATY                                      | x       |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
| Un des maîtres du RASED :                           |         |        |                                     |
| D.D.E.N :                                           |         |        |                                     |
| REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES                  |         |        | Suppléants assurant un remplacement |
|                                                     |         |        |                                     |
| Lucie TROIANO                                       | x       |        |                                     |
| Gaëlle BARATAY                                      | x       |        |                                     |
| Émilie CHABERT                                      | x       |        |                                     |
| Camille BERTHELOT                                   | x       |        |                                     |
| Morgane FURIC                                       | x       |        |                                     |
| Maëlle BOINOT                                       | x       |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
| VOIX CONSULTATIVE                                   |         |        |                                     |
| RASED :                                             |         |        |                                     |
| Médecin scolaire :                                  |         |        |                                     |
| Infirmier(e) scolaire :                             |         |        |                                     |
| Assistante sociale :                                |         |        |                                     |
| ATSEM Sandrine TESSIER Nathalie BUCLET              |         | x      |                                     |
| Représentant périscolaire :                         |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |
| Enseignant ELCO :                                   |         |        |                                     |
| Invité :                                            |         |        |                                     |
|                                                     |         |        |                                     |

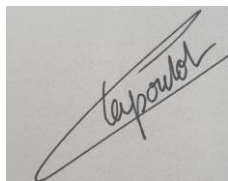
Procès-verbal établi le 12/02/2024

Le président, directeur de l'école  
Nom : CHAPOUTOT

Le secrétaire, (fonction)  
Nom : CHAPOUTOT

Signature

Signature



Date :12/02/2024

Heure de début :18H00

### Ordre du jour :

#### - ⇨ Points d'information :

- Informations générales
- Projets pour l'année scolaire 2023-2024
- Informations Mairie

#### - ⇨ sujet 1 Informations générales

#### **-Exercice PPMS :**

L'exercice de confinement dans le cadre du PPMS « Attentat intrusion » avant les vacances d'hiver n'a pas pu être réalisé entièrement suite au non fonctionnement de l'alarme le jour prévu. Un test a été réalisé en dehors de la présence des élèves et cette fois l'alarme a fonctionné. Un exercice « Risques majeurs » sera réalisé prochainement.

#### **Cycle natation :**

Les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 débiteront le cycle nation le 28 mars. Les séances (9 au total) auront lieu le jeudi après-midi à la piscine Carré d'Eau.

#### **Cycle tennis :**

Florian Blot est en formation cette année et ne pourra pas assurer de séances dans les écoles.

#### **Accueil des élèves de Petite Section :**

L'inscription se fait en mairie avant de finaliser l'admission avec la directrice de l'école. Un temps de visite sera proposé aux familles après les vacances de printemps.

#### **Santé scolaire :**

Mme VOURLAT, infirmière scolaire est intervenue sur le volet de l'« Education sexuelle » auprès des classes de CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2. Ces actions ont été préparées et menées en collaboration avec les enseignantes concernées et conformément aux programmes.

Une ou plusieurs séances suivant les classes ont permis d'aborder les notions d'intimité, de consentement, d'évoquer les changements du corps (cycle 3) de comment en prendre soin et le protéger.

#### **Photo de classe :**

Elle aura lieu le mardi 5 mars. Les commandes se feront dorénavant sur le site du photographe.

.

**-Effectifs :** Les prévisions pour la rentrée 2024 sont encore en augmentation avec 31 élèves nés en 2021 recensés sur la commune. 87 élèves sont prévus sur les 3 sections de maternelle. Une baisse est prévue sur les années suivantes.

#### **Organisation du temps scolaire : Reconduction de la semaine de 4 jours :**

Après délibération le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour la reconduction de la semaine de 4

jours.

- ⇒ sujet 2 Projets pour l'année scolaire 2023-2024

Projets communs à plusieurs classes :

Classes PS, MS et GS/CP :

- Défilé de printemps : il aura lieu le vendredi 22 mars.
- Opération « Graines de lecteurs » en partenariat avec la bibliothèque municipale.
- Réalisation d'une fresque dans la cour maternelle avec l'intervention d'Anne Isabelle Ginisti sur le thème « le corps en mouvement ».
- Génération 2024 : projet « présentation d'un sport olympique par semaine » et participation à 2 olympiades avec l'aide des animateurs du club de foot. En juin il s'agira d'une « paralympiade » pour sensibiliser au handicap dans le milieu du sport.
- Actions dans le cadre du projet d'école (axe : parcours de santé) Le médecin de PMI est intervenu sur le sommeil. Un dentiste interviendra le 7 mars
- Un spectacle sur les 5 sens sera présenté le jeudi 28 mars.
- Une représentation musicale pour les familles aura lieu à la salle des fêtes le lundi 17 juin à 18h00.

**PS** : les correspondants de Certines sont venus nous rendre visite le vendredi 19 janvier, une rencontre avec au programme rondes, poésies de bonne année et partage de la galette. Une deuxième rencontre sportive aura lieu en juin à Certines.

Dans le cadre du projet d'école sur la santé, une sortie à Brou sur le thème des 5 sens aura lieu le 31 mai.

**MS et GS/CP** : une sortie est envisagée sur le thème de l'alimentation, peut-être une ferme pédagogique.

**CP/CE1** : 3 animations sur le thème du jardin sont programmées avec l'association Naturama.

La première séance est prévue le 15 février. La classe participera également à la semaine du jardinage le 19 mars après-midi à Villaverde.

**CM2** : la classe découverte se déroulera du 25 au 29 mars sur le plateau des Glières (ski nordique, biathlon, raquettes)

En période 5, si la météo le permet un cycle randonnée est envisagé (1 séance/semaine).

- ⇒ Sujet 3

Informations mairie :

Les actions du conseil municipal d'enfants :

- Inauguration d'un arbre à vœux ouvert à l'ensemble des habitants de ST Martin.
- Organisation d'un karaoké lors du Carnaval de l'Association Familiale le 16 février.
- Distribution en fin d'année des colis aux personnes âgées.
- Installation de panneaux réalisés par les enfants pour ralentir les voitures aux abords des abribus.
- Organisation d'une chasse aux œufs le 23 mars.

- ⇒ Sujet4

Questions des parents :

#### Problème de diffusion des mails :

La liste de diffusion créée à la rentrée contient à chaque fois les mails des 2 parents mais la messagerie convergence ne prend en compte que la première adresse indiquée qui est celle du papa (donc bien vérifier la messagerie du papa).

Pour une meilleure transmission cette année, les messages de l'école seront envoyés à mes collègues qui ont une liste de diffusion et qui relaieront l'information. Pour les communications essentielles un mot écrit sera transmis par les cahiers/pochettes de liaison.

#### Sécurité lors de la sortie à 11h45 :

Pour ce qui est de la sécurité lors de la sortie méridienne, nous pouvons tout à fait comprendre l'inquiétude des parents et c'est grâce à leur rigueur (inscription à la cantine dans les temps, respect des horaires) que nous parviendrons à résoudre ce problème. Il faut savoir également que certains parents décident que leur enfant peut rejoindre seul, à pied le parking ou même rentrer dans leur maison.

Concernant la sortie des élèves côté primaire, nous appliquons strictement le règlement intérieur qui est issu du règlement départemental type (qui fait foi dans toutes les écoles), la sortie côté rue permet de séparer les enfants qui rentrent chez eux des enfants qui déjeunent à la cantine et qui sont en récréation dans la cour primaire.

Pour ce qui est du plan vigipirate, la surveillance consiste à limiter les attroupements devant l'établissement et à empêcher l'intrusion de personnes "suspectes" dans l'école en positionnant un adulte à chaque entrée, le positionnement des enseignants vers la porte reste donc adapté au dispositif.

#### 1.4.3 Dispositions particulières à l'école élémentaire

À l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.

L'application du règlement est toutefois complétée par la vigilance des enseignantes.

#### Carnaval côté primaire :

Comme cela a déjà été présenté en conseil d'école, le défilé de printemps des maternelles est un projet de cycle pour marquer l'arrivée d'une nouvelle saison (travail sur la structuration du temps) et créer un évènement pour regrouper tous les élèves de maternelle.

Il ne concerne pas les élèves côté primaire.

#### Sorties scolaires trop rares :

De nombreuses projets et sorties scolaires sont organisés chaque année (voir comptes-rendus du CE). Les projets et sorties sont toujours en lien avec les programmes scolaires, ce sont des « temps forts » qui viennent initier, alimenter ou clore un projet d'une ou plusieurs classes.

Le coût des transports ayant fortement augmenté, les interventions ou spectacles à l'école sont parfois privilégiés afin de ne pas dépenser la plus grande partie du budget alloué par le Sou des écoles dans les frais de car.

Le dynamisme du sou des écoles et la contribution de la mairie ont également permis d'organiser des cycles sportifs en collaboration avec les éducateurs du club de football de ST Martin. C'est un choix qui a été présenté et discuté en conseil d'école et qui apporte une réelle plus-value concernant les apprentissages des élèves.

#### Représentation des enfants :

Après la période « Covid » les représentations pour les familles ont repris en alternant une année sur 2 : cycle 1 (2022/2024) et cycle 2 et 3 (2023/2025)

Nous priorisons les représentations en intérieur (salle des fêtes) afin de mettre en valeur de la meilleure façon le travail des enfants avec un public assis et attentif.

- Manque de personnel pour accompagner le repas ➔ est ce que la mairie est au courant ? La mairie est au courant puisqu'un agent supplémentaire a été recruté en janvier 2023. Actuellement, il y a 4 personnes pour s'occuper de 50 à 60 enfants soit 15 enfants pour un adulte.
- Sur le temps du repas une surveillance « amoindrie » dans la cour des primaires qui donnerait lieu à plus d'incivilités entre élèves. **Réponse** : il y a 2 personnes pour surveiller la cour de récréation ; des jeux ont été mis en place par la commission scolaire et d'autres seront proposés prochainement pour apaiser les tensions. Plus que des incivilités, c'est surtout un manque de respect envers le matériel, les autres enfants et surtout les adultes (personnel de cantine) qui est constaté.
- Menu de la cantine ➔ il a été noté par certains parents « il n'y avait pas au moins un légume et un fruit par repas » **Réponse** : sur les menus de septembre 2023 aux vacances de février 2024, soit 80 repas, il y a eu 13 repas sans fruit mais avec légumes. A la place du fruit, il y a eu glaces, gâteaux maison au chocolat, à la cannelle (faits maison), galette des rois, crêpes pour la Chandeleur, beignets pour Carnaval. L'équilibre alimentaire est journalier et si le fruit ou le légume n'est pas proposé à midi, il peut l'être le soir à la maison, Lorsqu'il n'y a pas de fruit, il y a compote.
- **Visiblement il y aurait un temps d'écran de dessin animé après la cantine avant la sieste. Pourriez-vous expliquer ce temps d'écran s'il vous plait ?** **Réponse** : ce temps d'écran s'est produit à 2 reprises par simple bienveillance envers les PS . En novembre (neige) et en décembre (grosse pluie). Un bon nombre d'enfants avait froid, certains n'avaient ni écharpe ni bonnet. Après accord de l'adjointe aux affaires scolaires, l'ATSEM a effectivement proposé un dessin animé (Trotro en nov et l'Ourson grenadine en déc) pour une durée de 10 minutes. En revanche, nous n'avons pas la possibilité de communiquer aux parents qui doivent faire confiance au personnel s'occupant de leurs enfants.

Date du prochain conseil d'école : le 3 juin 2024 à 18H00